

INFORMATION SERVICE

**L'INSEE GERE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES
ELECTORALES VOUS POUVEZ VERIFIER SUR LE
LIEN SUIVANT :**

www.service.public.fr



INFOS MUNICIPALES

Décembre 2019



***Le Maire, les Adjoints
et le Conseil Municipal
vous souhaitent de joyeuses
fêtes de fin d'année.***

C.C.A.S.

REPAS DES AINÉS

DIMANCHE 26 JANVIER 2020

SUR INVITATION à PARTIR DE 12 H 30





EXTRAITS



DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2019

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Excusés : 2

N°35-2019

Décisions modificatives budgétaires

Le Conseil Municipal,

Vu les différentes factures et devis présentés à l'assemblée,

Vu le budget adopté par délibération n°11-2019 du 11 avril 2019,

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents :

La décision modificative n°7 : pour l'investissement Extincteurs suite à l'achat pour la MSAP

Crédit à ouvrir : opération 220 : Matériel et outillage incendie, compte : 21568 pour +300€

Crédit à réduire : opération 274 : Atelier communal : compte 2313 pour 300€.

La décision modificative n°8 : pour l'investissement : sèche-linge pour le multi accueil

Crédit à ouvrir : opération 252 : Multi-accueil : compte 2188 pour 690€

Crédit à réduire : opération 274 : Atelier communal : compte 2313 pour 690€.

La décision modificative n°9 : pour l'investissement voirie réseaux : Aqueduc

Crédit à ouvrir : opération 273 : Voirie : compte 21538 pour 23 558€

Crédit à réduire : opération 274 : Atelier communal : compte 2313 pour 23 558€.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions nouvelles de crédits conformément ci-dessus,
Autorise le Maire à engager, mandater, liquider : tous ces investissements.

Donne tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°36-2019

Création poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Le Maire informe l'assemblée :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35 heures, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

L'emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe sera de la filière administrative.

Le titulaire du présent emploi pourra être amené, sur demande du Maire, à effectué exceptionnellement des heures complémentaires et percevoir le régime indemnitaire de la commune,

Considérant que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions assurées par l'agent concerné,

Le Maire propose à l'assemblée, de créer le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe dès le 1^{er} janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil valide la proposition du Maire à l'unanimité.

Donne tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

N°37-2019

Avis sur le projet d'un bâtiment communal

Vu la délibération n°31-2019 du 08 octobre dernier,

Vu la commission des bâtiments du 27 novembre dernier,

Vu la présentation du programme de construction, Vu l'étude de faisabilité,

Vu le besoin pour les surfaces, Afin d'orienter la mission assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, et de maîtrise d'œuvre,

Le Maire propose à l'assemblée, d'émettre un avis sur le projet d'une construction d'un bâtiment d'environ 400m² pour un coût total d'objectif de 500 000€ HT.

Après en avoir délibéré le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

N°38-2019

Convention avec la Communauté Urbaine du Grand Reims pour mise à disposition de parcelles.

Le conseil municipal,

Vu la demande de la Communauté Urbaine du Grand Reims, vu les conventions,

Vu les transferts de compétences,

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité des membres présents :

De déléguer à Monsieur le Maire la signature des conventions de mise à disposition de parcelles au profit du Grand Reims

Donne tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Informations diverses :

Monsieur Le Maire :

Lis la lettre de démission du Conseiller Municipal DANJON Bruno (acceptée par la préfecture) et précise qu'il doit nommer un conseiller dans l'ordre du tableau.

Monsieur Le Maire présente un projet d'aménagement de lotissement pour les Acacias, ancienne école maternelle (moins de 7000m²). Ce projet n'est pas définitif et fera l'objet de modifications il ne s'agit seulement que d'une étude.

Les illuminations et décorations de fin d'année sont installées.

Quelques dates :

Vœux de la commune le 08 janvier,

Vœux de la Communauté Urbaine du Grand Reims le 17 janvier.

Monsieur Pesnel adjoint : de futurs travaux devront être programmés afin de sécuriser les trottoirs à différents endroits et la circulation. Des barrières seront installées pour le cheminement (et protection) des personnes à mobilité réduite pour l'accès au nouveau parking.

Madame Jung adjointe : rapporte les activités de la commission environnement avec notamment la décoration avec les bénévoles, et les activités de

la médiathèque avec des ateliers en relation avec la commission environnement (nichoirs, échanges...).

Madame Cerveaux 1ère adjointe : la Maison France Service (anciennement dénommé M.S.A.P.) vient d'obtenir l'agrément nécessaire par le gouvernement ce qui permettra des aides au niveau des financements.

